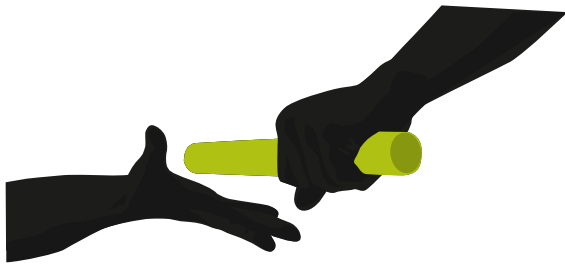




GRAND CONCOURS CRÉATIF

ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
OUVERT AUX MOINS DE 18 ANS



Imagine et dessine le bâton «témoin»
du Grand relais sportif qui sera organisé
en Lozère pour la promotion des

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

EN ATTENDANT LES JEUX...

ARTICLE 1 : OBJET

En vue de l'organisation des Jeux Olympiques #Paris2024 et dans le cadre de sa labellisation «Terre de Jeux 2024», le Conseil départemental de la Lozère organise un concours créatif du 27 novembre 2021 au 25 janvier 2022. Ce concours a pour objectif d'imaginer et de dessiner un bâton de relais aux couleurs de la Lozère et rappelant la thématique du sport et/ou des Jeux Olympiques. Le projet-lauréat sera ensuite fabriqué sur une imprimante 3D par le Département afin d'être utilisé par les sportifs participant au Grand Relais TDJ 2024. Ce challenge sera organisé en Lozère en juin 2022.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans qui peuvent bien entendu être aidés de leurs parents. La participation est gratuite. Propositions, sur la forme et le design, à présenter selon votre inspiration en dessin, peinture, maquette 3D, pâte à modeler, papier mâché, sculpture, etc... tout est permis ! La seule condition est que l'objet imaginé soit facile à saisir d'une seule main pour pouvoir être transmis de sportif à sportif.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Une seule proposition par participant.

Un formulaire de participation (sur feuille libre) doit accompagner chaque création ou dessin où devra obligatoirement figurer le nom, le prénom, l'âge du participant et les coordonnées des parents (nom, prénom, adresse, mail, téléphone). Un formulaire-type est disponible si besoin en téléchargement sur lozere.fr

Le dessin ou la création devront être envoyés (ou déposés en mains propres) avant le 25 janvier 2022 à :

Conseil départemental de la Lozère
Hôtel du Département - 4 rue de la Rovère
BP 24 - 48 001 Mende CEDEX

Téléphone pour obtenir un complément d'information : Elodie GIRAL : 04 66 49 66 07

ARTICLE 4 : LOTS À GAGNER

Plusieurs lots sont à gagner. Le Département organisera une cérémonie pour récompenser le ou les lauréats.